

Construisons de nouveaux espaces de coopération

Gérard Matheron
Président d'Agropolis

Agropolis
Avenue Agropolis
34394 Montpellier cedex 5

Les grands enjeux d'un développement durable imposent à la recherche de parvenir à « transcender autant que possible les logiques disciplinaires, les logiques institutionnelles et les logiques nationales¹ ».

Le nouveau cadre de travail et de financement qui s'est mis en place en Europe avec le 6^e PCRD (programme cadre de recherche et développement technologique) n'est pas très différent de ce que l'on voit émerger au niveau de la recherche agronomique pour le développement (RAD) : de grands programmes mondiaux se dessinent, dont la mise en œuvre sera assurée par des réseaux ou consortiums diversifiés. L'impact de la RAD dépend de la qualité de la liaison entre recherche et développement et donc de la qualité des réseaux ou consortiums, dans lesquels tous les acteurs de la chaîne, de la recherche fondamentale aux agriculteurs, doivent trouver leur place.

L'évolution du cadre de travail et de la demande impose une évolution de la contribution française à la RAD. Notre appareil de recherche et de formation doit s'adapter pour continuer à jouer un rôle de tout premier plan grâce à une meilleure coordination, une plus grande lisibilité et une meilleure communication.

La recherche française pour le développement apparaît parfois, à l'extérieur, d'une certaine complexité structurelle. Certains partenaires internationaux ont de la difficulté à discerner la cible institutionnelle la plus appropriée lorsqu'ils souhaitent conduire une coopération. Parfois même, seule l'intervention conjointe de plusieurs établissements permet de répondre efficacement à leurs attentes. Si l'on y regarde de plus près, en consolidant les compétences ainsi mobilisables, la France peut s'enorgueillir d'être parmi

les tout premiers pays au monde capables de satisfaire ce type d'attente. Aux structures traditionnelles s'ajoutent maintenant les déclinaisons en unités mixtes de recherche (UMR) et instituts fédératifs de recherche (IFR). Sans remettre en cause la diversité et l'efficacité reconnues des établissements par rapport à leurs mandats respectifs, bien au contraire, il convient de valoriser leurs savoir-faire en estompant leurs frontières, notamment autour de pôles de compétences.

Les mises en réseau de centres d'excellence qui apparaissent au niveau européen imposent la constitution de pôles coordonnés, capables de se présenter comme des interlocuteurs de poids. Pour que notre participation aux grands programmes internationaux qui se mettent en place soit à la hauteur de nos compétences, l'appui à ce concept de pôle coordonné spécialisé est un impératif et une urgence.

Le changement de la demande au Sud qui impose une nouvelle approche *bottom-up* de recherche en partenariat s'exprime aussi en termes de modes opératoires. Les formes traditionnelles de coopération comme la formation de jeunes chercheurs dans nos universités et écoles ou l'affectation de nos experts au Sud, ne suffisent plus. Les institutions du Sud qui disposent de plus en plus de cadres compétents et de structures performantes dans les domaines de la recherche appliquée souhaitent pouvoir réaliser eux-mêmes au Nord, en collaboration avec nos équipes, les recherches stratégiques dont ils ont besoin, en complémentarité de celles qu'ils peuvent conduire sur leurs terrains, dans leurs laboratoires. L'accès aux technologies de pointe, dans un environnement scientifique fort et sur des plateaux techniques bien équipés et structurés, figure en tête des priorités des institutions nationales, comme de beaucoup de centres internationaux de recherche pour le développement.

¹ Claudie Haigneré, préface à la contribution des organismes publics de recherche français pour le sommet de Johannesburg, « La science au service d'un développement durable », 2002.

De nouveaux espaces de coopération : quelques exemples

• Le laboratoire externe – Labex – de l’Embrapa

Au niveau des collaborations bilatérales, le Brésil et la France entretiennent, depuis de nombreuses années, des relations scientifiques diversifiées et fructueuses. On peut ainsi souligner que la révolution agro-écologique en marche aujourd’hui au Brésil, qui s’inscrit pleinement dans une politique de développement durable, est imprégnée d’une longue collaboration entre les organismes français de recherche et l’Embrapa² sur les pratiques agricoles respectueuses de l’environnement, tel le semis direct, déjà pratiqué sur plus de 15 millions d’hectares. Agropolis accueille aujourd’hui un outil de partenariat unique et particulièrement productif, le laboratoire extérieur de l’Embrapa en France, appelé Labex. Toutes les collaborations antérieures impliquaient des affectations de jeunes chercheurs brésiliens en France pour des thèses ou post-doctorats, ou de chercheurs français au Brésil pour des collaborations sur des sujets précis, limités dans le temps et l’espace. Le Labex permet, en complément de ce dispositif, la venue en France de chercheurs confirmés, expérimentés, qui consacrent une part importante de leur temps à de la prospection scientifique. Sur des thématiques larges, l’agro-alimentaire, la biologie avancée ou la gestion des ressources naturelles, ces chercheurs font le tour des compétences françaises et européennes, participant à un grand nombre de conférences et de visites qu’il leur serait impossible de faire depuis le Brésil, et amorcent ou tissent des liens bien au-delà de leur projet personnel de recherche, et au-delà de leur institution d’origine. En moins de deux ans, de nombreux projets de recherche nouveaux, impliquant des collaborations entre équipes françaises et brésiliennes qui ne se connaissaient pas jusqu’alors, ont commencé à se dessiner. Par le Labex, les chercheurs de l’Embrapa participent aussi directement aux avancées de la recherche française. Leur institution, grâce à un prêt de la Banque mondiale, investit 2,5 millions d’euros en France, prenant totalement en charge la recherche menée par ses chercheurs au sein de nos programmes, dans nos laboratoires.

• La plate-forme de génomique pour les chercheurs du Sud

Depuis quelques années, la demande de formation de nos partenaires du Sud se double d’une demande plus spécifique de recherche. Dans le domaine des biotechnologies, en particulier, s’il existe de plus en plus de chercheurs bien formés, ceux-ci n’ont pas toujours accès à des laboratoires suffisamment équipés et l’on voit croître la demande de plates-formes techniques sur lesquelles les chercheurs du Sud peuvent venir réaliser telle ou telle portion de leur projet de recherche qu’ils ne peuvent mener à bien chez eux. Pour répondre à cette demande, Agropolis a pu mobiliser non seulement les équipes régionales, mais aussi les établissements au niveau national, en fonction des attentes des partenaires, et ce, indépendamment des frontières institutionnelles et des localisations des compétences. L’appui des organismes mais aussi des ministères de la Recherche et des Affaires étrangères a permis la prise en charge complète des séjours des chercheurs du Sud et des coûts de la recherche conduite au sein de nos laboratoires. Cette prise en charge s’ajoute à l’environnement scientifique dont bénéficient les chercheurs accueillis – ils viennent dans des laboratoires qui travaillent sur leurs plantes, leurs caractéristiques d’intérêt – pour faire de cette plate-forme un outil de partenariat original, dans une spécialité où les technologies seules peuvent s’apprendre un peu partout.

• La collaboration avec le Forum mondial (GFAR) : exemple en devenir

Parce qu’Agropolis est à l’écoute des demandes des pays du Sud et adopte une politique volontariste pour aider les organismes français à se fédérer avec les autres acteurs du développement, l’association ne pouvait pas ne pas se rapprocher d’une organisation mondiale dont l’objectif principal est précisément d’aider à l’émergence de priorités de recherche régionales et sous-régionales et au montage de grands programmes en multipartenariat. Le ministère des Affaires étrangères, dont le projet pour la promotion du développement durable dans les agricultures du Sud (DURAS) vient d’être approuvé, a demandé à Agropolis d’être l’opérateur, en collaboration avec le GFAR, d’un appel à projets proposé par les pays du Sud, sur quatre thématiques choisies par le Sud et entrant dans le cadre du développement durable. Comme pour la plate-forme de génomique, l’appel sera ouvert aux établissements dans leur globalité nationale et pas seulement aux équipes régionales.

• Le concept d’Université ouverte : exemple en construction

La formation à distance adossée à l’utilisation des nouvelles technologies de l’information et de la communication est un outil majeur pour la valorisation des savoirs et compétences d’une communauté sans doute unique en Europe dans le domaine des sciences agronomiques. La mise en place de l’Université ouverte de Montpellier Languedoc-Roussillon, intégrant au sein d’une plate-forme plus de 20 établissements d’enseignement supérieur et de recherche, en contractualisation au travers des schémas quadriennaux universitaires avec l’Éducation nationale, constitue un exemple où le fédéralisme se construit au profit des apprenants.

² Embrapa : Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária.

Cette recherche pour demain impose donc un double changement, dans les structures et dans les modes de fonctionnement. Dans ce nouveau cadre qui se met peu à peu en place, avec 22 établissements membres, 2 000 enseignants et chercheurs, 200 unités de recherches, 25 laboratoires étrangers et réseaux internationaux, 43 centres documentaires, 7 000 étudiants et stagiaires, 80 formations diplômantes, 100 modules de formation continue, l'association Agropolis apparaît comme un précurseur dont l'expérience originale de coordination et la renommée internationale comme outil reconnu de coopération doivent être encore mieux mises à profit.

Agropolis assure d'abord une coordination régionale d'un dispositif qui n'a cessé de s'étoffer grâce à une politique volontariste d'implantation des établissements depuis 30 ans. Notre association est devenue un espace légitime de concertation et d'élaboration de projets collectifs. Il est temps de poursuivre par la mise en place d'une nouvelle dynamique inter-institutionnelle et, pour Agropolis, de passer de ce rôle régional de coordination de

la recherche agronomique pour le développement (RAD) à un niveau national d'« opérationnalité ».

À travers son concept de Labex (laboratoire extérieur d'organismes du Sud) et la coordination institutionnelle qu'il met en œuvre sur des plates-formes collectives, autour des spécificités et spécialités de ses établissements membres, le pôle Agropolis est déjà en mesure de répondre à des demandes de coopération. Il l'a fait avec le Brésil, les États-Unis, l'Australie ou certains centres internationaux ; il est en train de le construire avec le Chili et le Maroc, et l'envisage avec la Chine, Taïwan et les pays du Maghreb.

Grâce à une politique de fédération de moyens voulue par les établissements membres et de mise en place d'une véritable dynamique interinstitutionnelle, la vocation internationale d'Agropolis s'est confirmée depuis une quinzaine d'années. Cette association a prouvé sa lisibilité internationale. Elle est aujourd'hui capable de mobiliser non seulement les équipes régionales mais aussi les établissements, pris dans leur globalité nationale, en fonction des attentes des partenaires, et ce, indépen-

damment des frontières institutionnelles et des localisations des compétences. L'ouverture internationale de nos plates-formes et le portail que nous représentons légitimement, de plus, notre positionnement européen. La dynamique de mise en place d'outils innovants pour développer la coopération internationale, le soutien des ministères de tutelle comme de nos organismes membres, renforcent la vocation internationale d'Agropolis qui devient un pôle de référence ouvert sur l'Union européenne, dans le domaine de la recherche et de la formation agronomiques pour le développement.

L'évolution vers davantage d'« opérationnalité » des fonctions remplies par l'association, le passage d'un rôle de facilitateur à un rôle de catalyseur puis d'opérateur international, le statut d'interlocuteur international lisible et reconnu par les partenaires du Sud, une certaine indépendance requise vis-à-vis des responsables institutionnels sont les nouveaux défis qu'ensemble nous sommes en train de relever pour permettre à ce pôle de devenir un outil de coopération national et européen encore plus souple et plus efficace ■